

LES ANALYSES GENETIQUES DANS L'IDENTIFICATION DES PERSONNES

Conférence du Professeur Christian DOUTREMEPUICH - 10 mai 2016 -

Docteur en Médecine, éminent spécialiste en biologie moléculaire, en génétique, expertise médico-légale et recherche d'ADN en lien avec la police scientifique, membre correspondant de l'Académie Nationale de Pharmacie

Directeur du laboratoire d'Hématologie médico-légale de Bordeaux, agréé par la justice et certifié ISO 9001 et 17025.

Une centaine de personnes sont venues assister à cette passionnante conférence et ont été tenues en haleine pendant plus d'une heure ! Christian Doutremepuich a su allier un discours didactique mais à la portée de tous, mêlé d'humour et d'anecdotes vécues impressionnantes.

L'objectif de l'analyse en pratique judiciaire est d'abord d'analyser les cellules déposées sur des personnes ou des objets : procédure de question, puis de comparer les résultats avec les analyses prélevées chez des personnes identifiées : procédure de comparaison. L'analyse ADN comprend : l'analyse de l'ADN autosomal, l'analyse de l'ADN sexuel (X ou Y) et l'analyse de l'ADN mitochondrial.

Les résultats servent à identifier : une filiation (paternité, maternité), un corps ou un fragment de corps (accidents, catastrophes), des cellules déposées sur une scène de crime. Ces analyses ne peuvent être effectuées qu'à la demande d'un magistrat ou d'un officier de police judiciaire et doivent toujours être effectuées dans les délais les plus brefs possibles !

Les analyses se font à 3 niveaux : tissu cellulaire (sang, sperme, cellules épithéliales) ; identification de l'ADN présent dans les tissus prélevés (importance des prélèvements souvent délicats et précis) ; et établissement du profil ADN précédemment identifié en le comparant à ceux de personnes déjà identifiées (victime, suspect, témoin, parents...). Elles permettent l'identification des cellules déposées souvent en milieu hostile comme l'eau ou le feu.

Tout ce qui se fait dans ce laboratoire se déroule dans un cadre d'assurance Qualité très strict (ISO 9001 et ISO 17025), car il n'y a pas de droit à l'erreur.

Les progrès scientifiques et technologiques doivent évoluer dans les années à venir vers l'analyse des caractères morphologiques apparents.

Enfin, entre autres, une nouvelle orientation du laboratoire a été présentée : créer un fichier d'ADN canin, pour permettre aux mairies de lutter contre les débordements inciviques des déjections canines !!!

De nombreuses questions ont permis de poursuivre par un débat animé et riche, auquel a succédé le verre de l'amitié.